

# Argent et organisations de solidarité internationale

2000

2001

Résultats de l'enquête  
de la Commission Coopération Développement  
sur les ressources et dépenses des organisations  
de solidarité internationale en 2000 et 2001

Mise en perspective des chiffres de 1991 à 2001

d é c e m b r e 2 0 0 3

---

# Argent et organisations de solidarité internationale

Cette enquête a été réalisée  
dans le cadre de la Commission Coopération Développement  
avec le soutien du ministère des Affaires étrangères

## SOMMAIRE

Les OSI confirment leur place d'acteurs majeurs en France pour la solidarité internationale .....	5
Présentation de l'enquête.....	8
Les ressources.....	10
les ressources privées.....	12
Les resssources publiques.....	13
Les ressources publiques internationales.....	15
Les dépenses.....	17
Les dépenses affectées au terrain à l'étranger .....	18
Les dépenses en France.....	21
Récapitulatif des chiffres de 2000 et 2001.....	23
Liste des 157 associations de solidarité internationale qui ont participé à l'enquête .....	29

## Les OSI confirment leur place d'acteurs majeurs en France pour la solidarité internationale

**A**vec plus de 700 millions d'euros de budget en 2001, les organisations de solidarité internationale (OSI) confirment leur place d'acteurs majeurs de la solidarité internationale en France. Certes, il s'agit de sommes dérisoires par rapport aux défis auxquels elles tentent de répondre : accompagner les communautés de populations vulnérables au Sud dans la construction de leur avenir, faciliter les rapprochements entre ces communautés et les citoyens du Nord pour la construction de règles du jeu internationales plus équitables et, en cas de crise aiguë, secourir les populations en danger.

La croissance continue depuis 15 ans des ressources des OSI est le résultat direct d'une attention permanente visant à renforcer la qualité des actions pour répondre au plus près aux besoins des populations. C'est cette compétence accrue qui est reconnue par les bailleurs de fonds internationaux et le grand public français, qu'elle soit mise en œuvre par des bénévoles de plus en plus experts, des volontaires ou par des salariés.

- Une donnée essentielle de l'enquête montre que les Français restent très fortement mobilisés aux côtés des organisations de solidarité internationale : les ressources privées des OSI atteignent près de 440 millions d'euros en 2001 (contre 227 millions dix ans auparavant) ; elles contribuent de manière constante à plus de 60 % des ressources des OSI. Ces ressources privées proviennent majoritairement de la générosité du public (avec une hausse de 10 % entre 2001 et 2000).

La dernière enquête BVA-CCFD-La Croix-France Info publiée le 16 octobre 2003 confirme la prise de conscience croissante des Français sur les inégalités et leur souhait d'une plus forte implication : 55 % des Français ont dit avoir effectué un don à une association humanitaire entre octobre 2002 et octobre 2003 (contre 45 % l'année précédente sur les mêmes bases) ; 27 % des Français déclarent faire du bénévolat dans une association de solidarité (contre 26 % l'an passé). On pourra aussi noter que 57 % des Français disent faire plutôt ou tout à fait confiance aux ONG pour lutter efficacement contre la pauvreté et la faim dans le monde, juste derrière l'ONU (69 %) et l'Union européenne (61 %) ; le gouvernement français étant crédité de son côté de 52 %.

- Les bailleurs de fonds internationaux constituent le second partenaire majeur pour les OSI françaises. Leur contribution représentait 186 millions d'euros en 2001, soit 26 % du total des ressources. En dix ans, leurs financements ont pratiquement triplé. La reconnaissance de l'expertise des OSI françaises par les bailleurs internationaux a permis aux acteurs non gouvernementaux français de devenir, depuis la fin des années 1990, des partenaires importants des agences de l'ONU (27 millions d'euros en 2001) et d'agences de coopération bilatérale de nombreux pays (en premier lieu la coopération américaine mais aussi britannique ou allemande) pour 32,9 millions d'euros. En raison de sa place de premier bailleur dans le monde d'aide au développement et de l'action d'urgence, la Commission

européenne figure en toute logique comme le principal bailleur de fonds internationaux des OSI françaises, totalisant 17 % des ressources en 2001. Mais la politique européenne d'appui aux acteurs non étatiques et surtout les procédures d'accès aux cofinancements très défavorables aux OSI risquent, à l'avenir, de faire diminuer de manière inquiétante la proportion de financements d'origine européenne. Alors que les Français et certains bailleurs de fonds onusiens ou d'autres pays étrangers font toujours plus confiance à la compétence des OSI françaises, il est paradoxal que l'Union européenne, essentiellement pour des questions administratives, tende vers une diminution de son appui aux acteurs français non gouvernementaux.

- L'État français reste au dernier rang européen de la part d'APD mise en œuvre par des ONG. Une particularité française du financement des organisations de solidarité internationale est la faible part relative des ressources d'origine publique nationale (seulement 8,4 % du total des ressources). Certes, le ministère des Affaires étrangères français confie des sommes importantes aux associations françaises (plus de 40 millions d'euros en 2001) et l'on constate une croissance en valeur absolue de 30 % en dix ans des subventions publiques françaises. La France creuse toutefois son retard à l'échelle européenne dans son partenariat avec les ONG et reste au dernier rang européen avec toujours moins de 1 % de l'aide publique au développement (APD) française mise en œuvre par des ONG, contre une moyenne européenne de 5,1 % (moyenne issue

des chiffres de l'étude « OSI et pouvoirs publics en Europe » publiée en juin 2001 par le ministère des Affaires étrangères, DGCID). Paradoxalement, la bonne qualité du dialogue entre les pouvoirs publics français et les OSI et l'augmentation de l'APD française constatée depuis 2002 ne semblent en rien modifier cette situation ; les gels budgétaires de 2002 et 2003 ont en effet plutôt tiré vers le bas les financements publics confiés aux OSI.

- Deux tendances de fond confirmées sur l'indépendance financière des OSI :  
Tout d'abord, les moyens des OSI augmentent de manière structurelle en dépit de l'actualité internationale. L'impact médiatique des crises humanitaires se reflète bien entendu directement dans les chiffres de la collecte de fonds auprès du public et des appuis des bailleurs de fonds publics (comme Echo, l'office d'aide humanitaire européen, qui a pu représenter au moment de la crise des Balkans à la fin des années 1990 plus de 10 % du total des ressources des OSI françaises). Mais l'étude des chiffres sur quinze ans démontre clairement une progression de manière structurelle des ressources des OSI quelle que soit l'actualité internationale. S'il est vrai que le panorama des acteurs français est largement dominé par de grandes associations humanitaires françaises ayant acquis une reconnaissance mondiale, il faut relativiser cette analyse. Sur les 15 premières ONG françaises de solidarité internationale<sup>1</sup>, à peine la moitié sont des ONG « dites » d'urgence. Par ailleurs,

bon nombre d'actions de ces dernières ne sont pas exclusivement de l'urgence mais aussi de la réhabilitation et plus largement du développement.

En second lieu, l'étude illustre bien la stratégie des OSI visant à conserver une forte indépendance en n'étant pas dépendant d'un seul bailleur mais en constituant des partenariats avec des bailleurs de fonds institutionnels très diversifiés en France comme à l'étranger. Contrairement aux idées reçues, les OSI françaises sont très peu dépendantes des pouvoirs publics français ; elles souhaiteraient même... l'être davantage.

Les chiffres présentés dans l'étude ne permettent pas, en revanche, de prendre en compte certaines nouvelles évolutions essentielles. Il aurait été intéressant d'analyser plus finement l'évolution d'activité par thème d'intervention. De la même manière, les intitulés de la ventilation par secteurs ne permettent pas de prendre en compte la démarche des OSI d'intervenir essentiellement (sauf dans les interventions d'urgence) en renforcement des capacités des acteurs de la société civile qui ne se résume pas au soutien financier des organisations locales. La répartition des dépenses par zone géographique semble toutefois confirmer l'ouverture de leur zone d'intervention (mais là encore, plus du tiers des volumes n'étant pas ventilé, il est dif-

ficile d'en tirer des conclusions définitives) : l'Afrique ne représenterait plus que 25 % des dépenses ventilées en 2001 (contre près de la moitié dix ans auparavant), au profit de l'Asie (18 %), des PECO (9,5 %) de l'Amérique latine et Caraïbes (7,2 %).

L'enquête permet de conclure sur une note optimiste. Les OSI travaillent dans un contexte difficile : l'accès à la générosité du public est sans cesse plus complexe et aléatoire ; l'accès aux fonds institutionnels en France ou en Europe n'est pas très favorable et l'accès aux fonds internationaux est particulièrement contraignant. Aussi pouvons-nous penser que la hausse croissante des ressources dans un tel contexte est la meilleure preuve de la pertinence et de l'efficacité des actions menées par les OSI françaises.

*Emmanuel Fagnou,*  
*Directeur exécutif de Coordination SUD*

<sup>1</sup> Soit dans l'ordre décroissant de budget solidarité internationale en 2002 : MSF, HI, MDM, ACF, CCFD, Acted, Secours Catholique/Caritas, AFVP, Solidarités, Raoul Follereau, Première Urgence, Aide et Action, Gret, PSF et Partage.



# Présentation de l'enquête

L'enquête sur les ressources et les dépenses des associations de solidarité internationale: ASI (également appelées organisations de solidarité internationale: OSI ou organisations non gouvernementales: ONG) a été réalisée pour la première fois en 1986 et portait sur les chiffres de l'année 1985. Cette enquête est confiée à la commission coopération développement (CCD) qui en actualise les données tous les deux ans.

Pour collecter ces nouvelles données portant sur les années 2000-2001, les questionnaires ont été envoyés aux associations recensées dans le répertoire 2000 des associations françaises de solidarité internationale (également réalisé par la CCD). 157 d'entre elles ont renvoyé des réponses exploitables contre 164 dans le cadre de l'enquête précédente.

Les résultats présentés sont le produit d'une consolidation des chiffres fournis par les 157 associations. Cette enquête n'est cependant pas exhaustive. En effet, la solidarité internationale s'exprime en France à travers plusieurs milliers de petites associations locales dont une connaissance précise des ressources et dépenses échappera toujours à toute enquête nationale. Mais la liste fournie à la fin de ce document permet de vérifier que la quasi totalité des ASI d'envergure et de notoriété nationales ont répondu au questionnaire, même si quelques associations ayant des budgets significatifs, situés par exemple entre 1 et 10 M € par an, n'ont pas pu être prises en compte.

Pour cette nouvelle enquête, le questionnaire habituel adressé aux associations a de nouveau été légèrement remanié, afin, d'une part, de tenir compte des remarques formulées à l'occasion des précédentes enquêtes et, d'autre part, d'être

plus proche du cadre comptable des ASI. Ce questionnaire reprend cependant les principales rubriques afin de permettre une comparaison entre les différentes années et une mise en évidence des grandes tendances.

Il convient également de noter que pour les grandes ONG internationales comme Médecins Dans Frontières, Handicap International, Action Contre la Faim, Frères Des Hommes... ou des structures comme la Croix-Rouge, seules les ressources et les dépenses des associations de droit français ont été prises en compte. Enfin la section française d'Amnesty International, qui n'avait pas souhaité figurer dans la dernière enquête de 1999 sous prétexte de la spécificité de son action, est présente dans cette dernière édition.

A partir des informations fournies, les associations ont été de nouveau classées en huit groupes en fonction de leur budget :

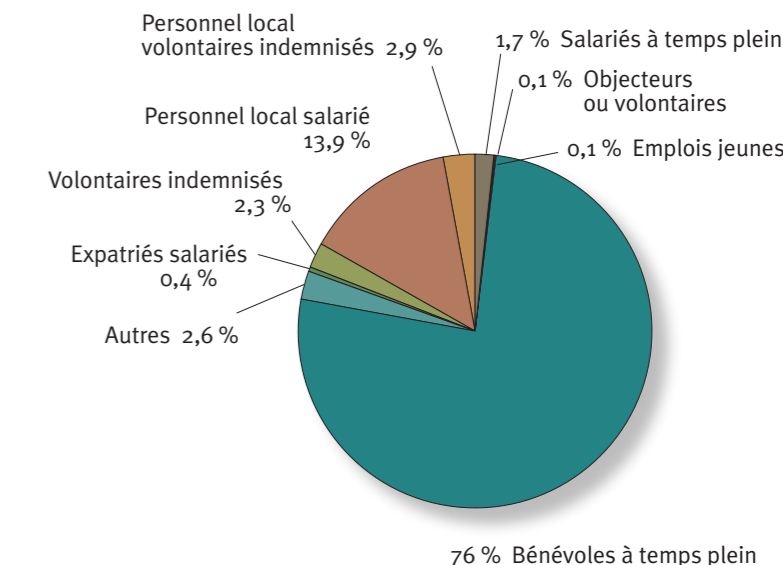
Budget		Nombre d'ASI (chiffres 2001)
1	Supérieur à 50 M €	2
2	De 10 à 50 M €	16
3	De 3 à 10 M €	20
4	De 1 à 3 M €	33
5	De 500 000 € à 1 M €	20
6	De 200 000 € à 500 000 €	18
7	De 50 000 € à 200 000 €	22
8	Inférieur à 50 000 €	26

## Effectifs des ASI françaises

Les ASI françaises emploient aussi bien du personnel en France que sur le terrain dans les pays tiers. Entre 2000 et 2001, ces effectifs ont augmenté de 3,5 %. Cette augmentation est due pour l'essentiel à l'accroissement des effectifs sur le terrain dans les pays tiers : +18,3 %. Elle concerne pour une part les salariés expatriés (+10,8 %) mais surtout les personnels locaux, qu'ils soient salariés (+ 9,9 %) ou volontaires indemnisés (+152 %). Les effectifs en France sont de loin les plus importants puisqu'ils représentent 80 % des effectifs globaux. Ils ont été relativement stables entre 2000 et 2001, on note une très légère augmentation de 0,4 %.

		2000	2001
Effectifs en France	Salariés à temps plein	1 893	1 967
	Objecteurs ou volontaires	151	150
	Emplois jeunes	126	144
	Bénévoles à temps plein	88 546	88 592
	Autres	2 728	3 009
<b>Sous-total des effectifs en France</b>		<b>93 444</b>	<b>93 861</b>
Effectifs en pays tiers	Expatriés salariés	425	471
	Volontaires indemnisés	2 694	2 656
	Personnel local salarié	14 711	16 164
	Personnel local volontaire indemnisé	1 348	3 397
<b>Sous-total des effectifs en pays tiers</b>		<b>19 178</b>	<b>22 688</b>
<b>Total tous effectifs confondus</b>		<b>112 622</b>	<b>116 549</b>

Répartition des effectifs



# Les ressources

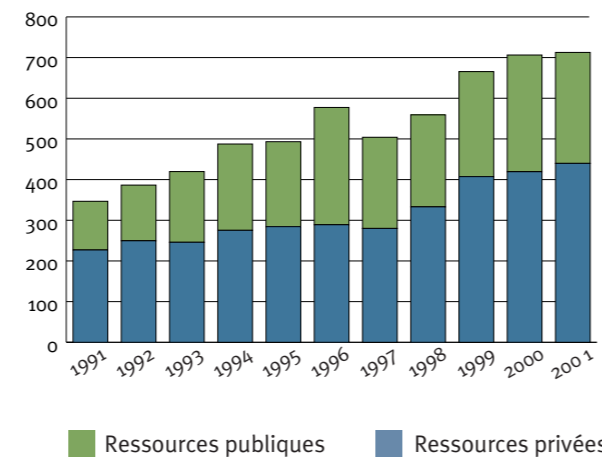
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €
Ressources privées	227,00	249,56	245,90	275,32	284,32	289,04	279,90	332,64	407,34	419,42	439,92
	65%	65%	59%	56%	58%	56%	56%	60%	61%	59%	62%
Ressources publiques	119,67	136,90	173,79	212,21	208,86	228,37	224,10	226,23	258,25	286,89	272,76
	35%	35%	41%	44%	42%	44%	44%	40%	39%	41%	38%
<b>Ressources totales</b>	<b>346,67</b>	<b>386,46</b>	<b>419,69</b>	<b>487,53</b>	<b>493,17</b>	<b>517,41</b>	<b>504,00</b>	<b>558,88</b>	<b>665,59</b>	<b>706,32</b>	<b>712,68</b>
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les ressources totales des ASI françaises ont plus que doublé depuis 10 ans mais cette croissance a été discontinuée. Elle a été forte entre 1991 et 1994 (+ 40 % en 4 ans), s'est stabilisée entre 1995 et 1997, puis a repris à partir de 1998 (+ 41 % en 4 ans). Elle semble se stabiliser de nouveau entre 2000 et 2001 (+ 0,9 %). Sur la même période (1991-2001), les ressources publiques ont représenté en moyenne 40 % des ressources totales des OSI. Ces ressources publiques ont augmenté en valeur absolue de 153 M € ce qui représente une croissance de 128 % pendant que les ressources privées augmentaient de 213 M €, soit une croissance de 94 %.

Cependant, sur la dernière période, entre 1997 et 2001, ce sont les ressources privées qui connaissent une augmentation plus significative de 57 %, tandis que les ressources publiques n'augmentent que de 22 % et connaissent même une baisse de près de 5 % entre 2000 et 2001.

Le ratio fonds privés/fonds publics oscille depuis 10 ans autour d'un axe 60/40. Mais cette moyenne gomme bien évi-

demment des disparités et des écarts puisque, par exemple, dans le groupe 2 (associations ayant un budget compris entre 10 et 50 M €), certaines ont un niveau de cofinancement public supérieur à 90 %, alors que pour d'autres, ces cofinancements représentent moins de 10 % du total de leurs ressources.



Enfin, il convient de noter, au regard des 5 tableaux ci-dessous, que la grande majorité des ressources se concentre sur un nombre réduit d'associations : près de 80 % des ressources se concentrent sur les vingt premières associations et 40 associations mobilisent 90 % des ressources globales des ASI françaises.

## 1997

Nombre d'associations	% des ressources totales
20 premières ASI	78%
20 suivantes	12%
20 suivantes	5%
44 suivantes	4%
110 suivantes	1%
214 ASI	100%

## 2000

Nombre d'associations	% des ressources totales
20 premières ONG	76,8%
20 suivantes	12,5%
20 suivantes	5,5%
97 dernières	5,2%
157 ASI	100,0%

## 1998

Nombre d'associations	% des ressources totales
20 premières ASI	80%
20 suivantes	12%
20 suivantes	5%
45 suivantes	3%
105 ASI	100%

## 2001

Nombre d'associations	% des ressources totales
20 premières ONG	77,4%
20 suivantes	12,5%
20 suivantes	5,2%
97 dernières	4,9%
157 ASI	100,0%

## 1999

Nombre d'associations	% des ressources totales
18 premières ASI	76%
20 suivantes	12%
19 suivantes	5%
36 suivantes	5%
71 suivantes	2%
164 ASI	100%

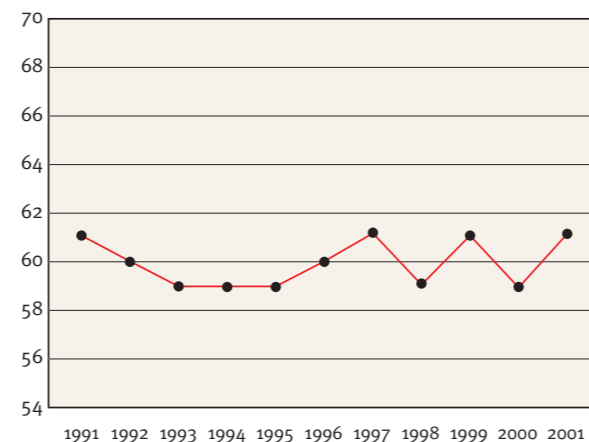
## Les ressources privées

	2000	2001
Dons manuels (hors dons en nature)	247 123 306,20	270 445 129,90
Legs et autres libéralités encaissés	14 158 221,88	14 329 961,78
Legs et autres libéralités conservés en l'état et portés au bilan	19 639,17	269 710,20
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	26 663 645,64	28 335 880,42
Produits de la générosité du public non ventilés	935 097,58	964 847,56
<b>Sous-total Produits de la générosité du public</b>	<b>288 899 910,48</b>	<b>314 345 529,87</b>
Mécénats d'entreprise	10 828 677,54	9 200 868,13
Parrainages	5 236 491,32	5 016 949,55
Autres concours privés (fondations, ONG...)	30 365 630,68	27 315 588,49
Subventions d'exploitation et autres concours privés non ventilés	589,53	103 241,91
<b>Sous-total Subventions d'exploitation et autres concours privés</b>	<b>46 431 389,07</b>	<b>41 636 648,08</b>
Cotisations et abonnements	5 401 886,09	5 409 581,39
Produits divers d'exploitation et revenus des biens	11 162 827,88	11 252 117,56
Autres produits d'exploitation non ventilés	8 768,97	9 467,98
<b>Sous-total Autres produits d'exploitation</b>	<b>16 573 482,95</b>	<b>16 671 166,93</b>
Produits financiers	8 568 548,92	9 281 342,79
Produits exceptionnels	4 458 429,08	4 483 347,42
Reprises sur provisions et amortissements	52 625 854,33	50 301 397,73
Transferts de charges	1 765 540,75	3 113 082,36
Autres produits non ventilés	100 040,00	84 077,05
<b>Sous-total Autres produits</b>	<b>67 518 413,08</b>	<b>67 263 247,36</b>
<b>Total des ressources privées</b>	<b>419 423 195,58</b>	<b>439 916 592,25</b>

Entre 2000 et 2001, en matière de ressources privées, les variations les plus significatives concernent la forte augmentation des produits de la générosité du public (+ 8,8%), pour une augmentation globale de ces ressources de 4,9 %.

Par contre, on constate une chute de 15 % du mécénat d'entreprise alors que celui-ci avait connu une forte progression entre 1998 et 1999 (+ 48 %), progression qui s'était confirmée entre 1999 et 2000.

Finalement, la majorité des ressources privées des ASI françaises est d'abord assurée par la générosité publique qui représente, en 2001, 71,5% des ressources privées.



## Les ressources publiques entre 1991 et 2001

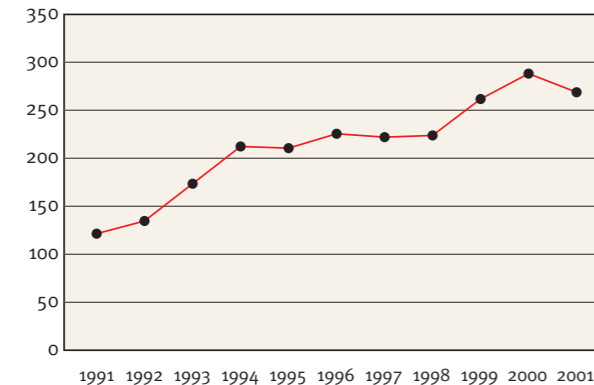
	1991		1993		1995		1997		1999		2000		2001	
	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %
Ministère des Affaires étrangères	5,18	4%	5,64	3%	12,20	6%	10,06	4%	35,37	14%	36,38	12,7%	40,60	14,9%
Ministère de la Coopération	31,25	26%	23,63	14%	24,85	12%	29,73	13%						
Autres ministères	4,27	4%	5,79	3%	1,68	1%	3,05	1%	5,49	2%	4,12	1,4%	4,71	1,7%
Autres	5,49	5%	2,13	1%	4,73	2%	10,06	4%	7,47	3%	14,16	4,9%	14,36	5,3%
Subventions d'origine nationale non ventilées											0,48	0,2%	0,50	0,2%
<b>Sous-total Subventions d'origine nationale</b>	<b>46,19</b>	<b>39%</b>	<b>37,20</b>	<b>21%</b>	<b>43,45</b>	<b>21%</b>	<b>52,90</b>	<b>24%</b>	<b>48,33</b>	<b>19%</b>	<b>55,14</b>	<b>19,2%</b>	<b>60,16</b>	<b>22,1%</b>
Union européenne	50,92	43%	81,41	47%	106,26	51%	126,69	57%	127,75	49%	145,52	50,7%	123,64	45,3%
Nations unies	4,27	4%	11,13	6%	14,94	7%	16,77	7%	23,17	9%	29,34	10,2%	27,19	10,0%
Autres	11,59	10%	20,89	12%	16,01	8%	19,97	9%	28,20	11%	32,62	11,4%	35,29	12,9%
Subventions d'origine internationale non ventilées											0,01	0,0%	0,00	0,0%
<b>Sous-total Subventions d'origine internationale</b>	<b>66,77</b>	<b>56%</b>	<b>113,42</b>	<b>65%</b>	<b>137,20</b>	<b>66%</b>	<b>163,43</b>	<b>73%</b>	<b>179,13</b>	<b>69%</b>	<b>207,49</b>	<b>72,3%</b>	<b>186,1</b>	<b>68,2%</b>
<b>Sous-total Subventions d'origine territoriale</b>	<b>5,34</b>	<b>4%</b>	<b>4,27</b>	<b>2%</b>	<b>6,86</b>	<b>3%</b>	<b>7,62</b>	<b>3%</b>	<b>9,60</b>	<b>4%</b>	<b>6,36</b>	<b>2,2%</b>	<b>6,9</b>	<b>2,5%</b>
Ministères ou établissements publics français	-	-	-	-	10,67	5%	-	-	8,99	3%	11,04	3,8%	11,21	4,1%
Autres (européens et internationaux)	-	-	-	-	10,37	5%	-	-	12,20	5%	6,86	2,4%	8,31	3,0%
Subventions d'origine territoriale non ventilées											0,00	0,0%	0,01	0,0%
<b>Sous-total Prestations de services</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18,75</b>	<b>11%</b>	<b>21,04</b>	<b>10%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21,19</b>	<b>8%</b>	<b>17,90</b>	<b>6,2%</b>	<b>19,54</b>	<b>7,2%</b>
<b>Ressources d'origine publique non ventilées</b>	<b>1,37</b>	<b>1%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ressources publiques</b>	<b>119,67</b>	<b>100%</b>	<b>173,64</b>	<b>100%</b>	<b>208,55</b>	<b>100%</b>	<b>223,95</b>	<b>100%</b>	<b>258,25</b>	<b>100%</b>	<b>286,89</b>	<b>100%</b>	<b>272,76</b>	<b>100%</b>

De 1991 à 2001, le volume des ressources publiques des OSI a plus que doublé. Cette augmentation a été régulière et significative entre 1991 et 1994. Ces ressources ont connu une relative stagnation entre 1994 et 1998, puis ont recommencé à croître jusqu'en 2000. Entre 2000 et 2001, ces ressources accusent une diminution de près de 5 %.

La part prépondérante de ces ressources publiques revient aux financements et cofinancements internationaux (principalement européens) qui oscillent entre 65 et 70 % sur la période (avec un pic à 73 % en 1997).

Les ressources de l'Union européenne depuis 1994, représentent environ la moitié du total de ces ressources publiques. Mais nous constatons en 2001 une diminution de 15 % des subventions européennes, qui ne représentent plus que 45,3 % des ressources publiques des OSI, et explique en partie la diminution globale de celles-ci en 2001.

### Ressources publiques



La part des subventions publiques françaises dans les ressources publiques totales des OSI est globalement en baisse depuis 1991. Plus précisément, la part de ces subventions

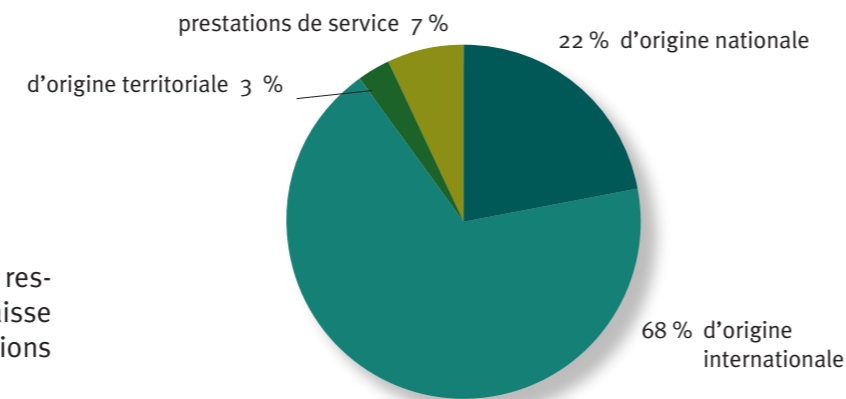
françaises était encore proche de 40 % jusqu'en 1992. Elle est tombée à des pourcentages plus proches de 20 % à partir de 1993. Entre 2000 et 2001, cette part est cependant passée de 19 % à 22 % et cela correspond à une croissance significative des subventions du MAE aux projets des OSI, en particulier sur le fonds de solidarité prioritaire (FSP). Ces subventions ont augmenté de 11,5 % entre 2000 et 2001.

La part des ressources issues des prestations de services correspondant à des commandes publiques est, quant à elle, en baisse constante depuis 1993, passée de 11 à 7 %.

Enfin, la part des subventions des collectivités territoriales a plutôt tendance à diminuer sur la période, quand dans le même temps l'engagement de ces mêmes collectivités dans des actions de coopération internationale a connu un développement sans précédent.

Globalement, les principales ressources publiques des ONG restent largement dominées par les subventions d'origine internationale qui représentent 68 % des ressources publiques en 2001, malgré une baisse de 4 % par rapport à l'année 2000.

### Répartition des ressources publiques en 2001



## Les ressources publiques internationales de 1991 à 2001

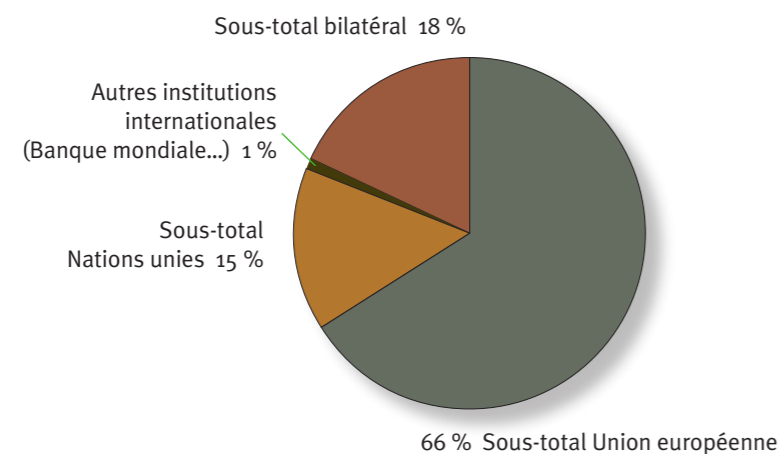
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €	en M €
ECHO	-	-	48,63	71,50	59,61	57,93	55,34	68,60	77,75	84,85	67,43
Direction du Développement (DG 8)	-	-	19,21	21,19	34,61	40,86	27,75	28,51	32,62	21,65	22,08
Direction des Relations extérieures (DG 1)	-	-	-	-	4,73	5,03	5,34	6,25	6,71	26,43	23,71
Autres	-	-	13,57	13,57	7,32	13,42	38,26	9,91	10,67	12,59	10,09
Subventions de l'Union européenne non ventilées										0,00	0,32
<b>Sous-total Union européenne</b>	<b>50,92</b>	<b>60,06</b>	<b>81,41</b>	<b>106,26</b>	<b>106,26</b>	<b>117,23</b>	<b>126,69</b>	<b>113,27</b>	<b>127,75</b>	<b>145,52</b>	<b>123,64</b>
HCR	2,74	5,79	9,60	21,04	11,59	8,38	4,73	7,47	9,45	13,70	7,84
PNUD	0,30	0,61	0,76	0,61	-	-	-	-	-	-	-
PAM	-	-	-	-	1,07	5,03	6,86	7,32	8,38	0,48	1,26
Autres	1,22	1,07	0,76	1,22	2,29	1,98	5,18	2,29	5,34	15,17	18,09
<b>Sous-total Nations unies</b>	<b>4,27</b>	<b>8,08</b>	<b>11,13</b>	<b>22,87</b>	<b>14,94</b>	<b>15,40</b>	<b>16,77</b>	<b>17,07</b>	<b>23,17</b>	<b>29,34</b>	<b>27,19</b>
<b>Autres institutions internationales (Banque mondiale...)</b>	<b>4,42</b>	<b>8,38</b>	<b>1,37</b>	<b>1,22</b>	<b>1,22</b>	<b>1,83</b>	<b>2,29</b>	<b>1,07</b>	<b>1,52</b>	<b>1,71</b>	<b>2,42</b>
Pays de l'UE	-	-	8,84	4,73	2,29	5,49	3,96	5,34	6,86	13,86	12,08
Autres pays	-	-	10,06	12,35	12,50	15,85	13,72	14,33	19,82	17,06	20,79
<b>Sous-total Bilatéral</b>	<b>1,07</b>	<b>3,35</b>	<b>18,90</b>	<b>17,07</b>	<b>14,79</b>	<b>21,34</b>	<b>17,68</b>	<b>19,67</b>	<b>26,68</b>	<b>30,91</b>	<b>32,87</b>
<b>Ressources internationales non ventilées</b>	<b>6,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,61</b>	<b>0,30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>
<b>Subventions publiques d'origine internationale</b>	<b>66,77</b>	<b>79,88</b>	<b>113,42</b>	<b>147,72</b>	<b>137,20</b>	<b>155,80</b>	<b>163,43</b>	<b>151,08</b>	<b>179,13</b>	<b>207,49</b>	<b>186,12</b>

Les cofinancements en provenance de l'Union européenne représentent, sur la décennie, entre 65 et 77% des financements internationaux des OSI françaises. L'essentiel est toujours fourni par ECHO, l'agence d'aide humanitaire de l'Union (plus de 54 % de l'ensemble des financements européens en 2000 et 2001), dont les fonds ont été en constante augmentation de 1993 à 2000. Toutefois, on remarque une forte baisse entre 2000 et 2001 (-20,5%). Les plus fortes progressions de ces financements

se situent en 1994, au moment de la crise du Rwanda, ainsi qu'entre 1997 et 1999 avec les crises des Balkans. Il faut également noter une très forte augmentation des subventions accordées par la Direction générale des Relations extérieures (DG Relex) à partir de 2000. Cette subvention a presque quadruplé entre 1999 et 2000 et, malgré une baisse en 2001, ces chiffres sont encore plus de 3 fois supérieurs à ceux de 1999.



### Répartition des ressources publiques internationales en 2001



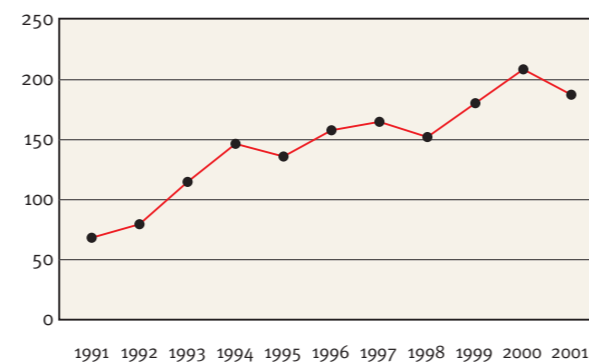
Les financements en provenance des Nations unies représentent une part croissante des financements internationaux des OSI françaises. Ils sont passés de 6,3% en 1991 à 14,6% en 2001, et connaissent une croissance régulière, en particulier depuis 1996.

La part des autres institutions internationales, en particulier celle de la Banque mondiale, est devenue négligeable après 1993 et stagne depuis 1996, autour de 2 millions €.

La part des subventions bilatérales est en forte progression depuis 1993. Elle a quasiment doublé entre 1993 et 2001. Mais elle est surtout passée de 1,6 % des ressources internationales en 1991 à 17,7 % en 2001.

Les subventions publiques d'origine internationale sont en accroissement constant depuis 1991. Elles ont connu sur la période une croissance annuelle moyenne voisine de 11 %.

### Subventions publiques d'origine internationale



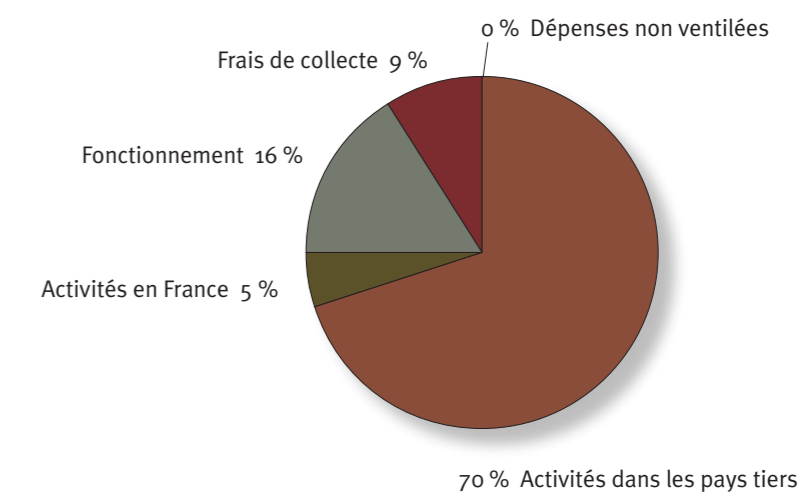
## Les dépenses

	1991		1993		1995		1997		1999		2000		2001	
	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %
Activités dans les pays tiers	238,43	66%	312,52	75%	337,22	69%	352,61	71%	455,98	69%	501,79	71,1%	500,08	70,2%
Activités en France	17,84	5%	21,19	5%	32,62	7%	30,34	6%	49,09	7%	32,46	4,6%	36,94	5,2%
Fonctionnement	86,29	24%	58,08	14%	82,47	17%	73,02	15%	109,31	16%	117,72	16,7%	113,56	15,9%
Frais de collecte	20,43	6%	27,29	7%	35,22	7%	37,65	8%	51,22	8%	54,00	7,6%	61,65	8,7%
Dépenses non ventilées											0,34	0,0%	0,34	0,0%
<b>Dépenses totales</b>	<b>362,98</b>	<b>100%</b>	<b>419,08</b>	<b>100%</b>	<b>487,53</b>	<b>100%</b>	<b>493,63</b>	<b>100%</b>	<b>665,59</b>	<b>100%</b>	<b>706,21</b>	<b>100%</b>	<b>712,58</b>	<b>100%</b>

La comparaison des grands postes de dépenses, de 1991 à 2001, permet de faire ressortir les considérations suivantes :

- la part des fonds affectés aux actions de terrain dans les pays en développement est stabilisée autour de 70 %, depuis 1993.
- la part consacrée aux activités en France s'est désormais stabilisée autour de 5 %.
- Les coûts de fonctionnement (dépenses de personnel en France, frais généraux, frais financiers, dotations aux amortissements et autres dépenses de fonctionnement), qui avaient chuté en 1993 et 1994, ont légèrement remonté, pour se stabiliser autour de 17 % en 2000 et 16 % en 2001.
- Les frais de collecte progressent légèrement entre 1991 et 2001, passant de 6 % à près de 9 % des dépenses totales.

### Répartition des dépenses en 2001



# Les dépenses affectées au terrain à l'étranger

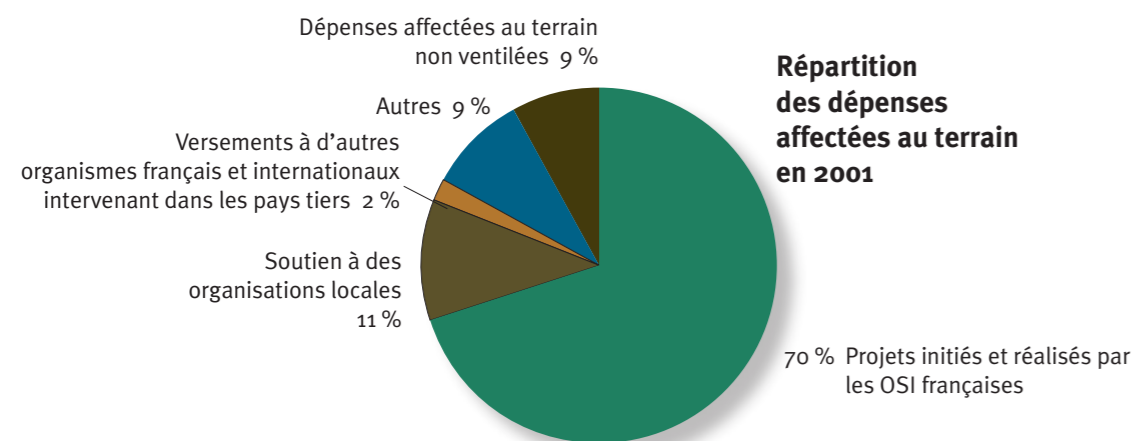
## Ventilation par secteur

	2000	2001
	en €	en €
Projets initiés et réalisés par les OSI françaises dont :	362 551 321,86	352 385 080,57
- Salaires locaux payés directement par les OSI françaises	35 533 104,43	44 104 234,23
- Salaires, indemnités, frais de logement, etc. d'expatriés (dont volontaires)	48 703 750,85	52 423 138,24
- Frais de personnels, de chargés de mission et d'experts, affectés aux projets, à leur étude et à leur suivi	14 466 476,96	15 361 996,66
Soutien à des organisations locales	45 722 641,20	54 632 040,79
Versements à d'autres organismes français et internationaux intervenant dans les pays tiers	9 348 890,63	9 749 642,08
Autres	44 317 316,36	44 152 983,57
Dépenses affectées au terrain non ventilées	39 849 012,00	39 162 462,00
<b>Total</b>	<b>501 789 182,05</b>	<b>500 082 209,01</b>

La part des dépenses de terrain, affectées aux projets initiés et réalisés par les OSI françaises, augmente de façon significative : elle représentait, en 2000-2001, 71 % des dépenses totales de terrain, alors qu'elle n'était que de 54 % pour les années 1998-1999.

La plupart des OSI travaillent avec des partenaires locaux. Mais le soutien à des organismes locaux ne représente plus que 10 % en 2000-2001, contre 16 % en 1998-1999. Ces chiffres laissent penser que malgré un discours général qui valorise les initiatives locales, la participation des populations et le partenariat, les associations françaises conservent et renforcent la maîtrise d'œuvre directe sur les projets de terrain.

Les dépenses affectées à l'envoi de volontaires ou d'expatriés représentaient, en 1999, 11,5 % des dépenses de terrain. En 2000 et 2001, elles ont légèrement diminué puisqu'elles ne représentent plus que 10 % environ. À l'inverse les dépenses de salaires locaux ont augmenté depuis 1999, de 0,5 % en 2000 et de 1,7 % en 2001. Enfin, il faut noter que 9 associations françaises envoient 70 % des 3 100 volontaires qui partent chaque année travailler dans les pays du Sud.



## Ventilation par zones géographiques

	1991		1993		1995		1997		1999		2000		2001	
	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %	en M €	en %
Afrique et Océan indien	109,76	46	140,41	45	130,95	39	147,27	42	148,03	32	129,22	25,8	126,67	25,3
Amérique latine et Caraïbes	25,00	10	24,54	8	30,49	9	32,78	9	44,52	10	35,31	7,0	36,10	7,2
Moyen-Orient	23,17	10	54,12	17	11,89	4	10,21	3	19,51	4	19,42	3,9	19,59	3,9
Asie	36,89	15			43,30	13	69,82	20	64,79	14	73,23	14,6	89,84	18,0
PECO et ex-CEI	21,65	9	46,04	15	50,16	15	36,59	10	106,41	23	64,54	12,9	47,45	9,5
Océanie	0,00	0	12,20	4	0,00	0	0,30	0	0,76	0	4,00	0,8	1,44	0,3
Non ventilé	21,95	9	35,22	11	70,43	21	55,64	16	71,96	16	176,07	35,1	179,00	35,8
Dépenses totales	238,43	100	312,52	100	337,22	100	352,61	100	455,98	100	501,79	100	500,08	100

Le point le plus important de la ventilation par zones géographiques sur la période 2000-2001 est le pourcentage de dépenses non ventilées qui passe à 35 % alors qu'il oscillait autour de 16 % dans les années précédentes.

Nombre de réponses, y compris de « grandes associations », donnait d'importants montants non ventilés par zones géographiques. Aucune explication particulière n'a été fournie, mais cette donnée relativise les conclusions que l'on peut tirer de cette ventilation.

Les dépenses affectées aux programmes d'action en Afrique et dans l'Océan indien chutent en volume et en pourcentage en 2000 et 2001, mais cette zone géographique reste toujours, néanmoins, la plus favorisée par les investissements des OSI.

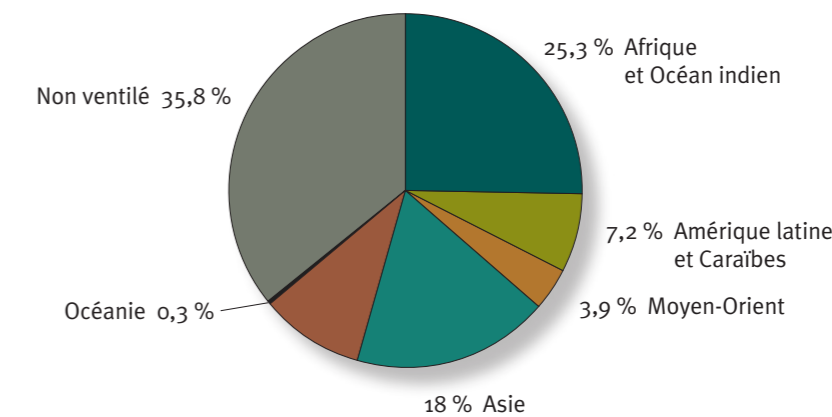
Après l'Afrique, l'Asie est la zone la plus favorisée, avec une croissance assez forte en 2001 de la part des dépenses consacrées à cette zone (18 %) par rapport aux années 1999 et 2000.

La part consacrée à l'Amérique latine diminue de 10 % à 7 %.

La part consacrée au Moyen-Orient, après une considérable baisse en 1995, reste stable autour de 4 %.

La part consacrée aux PECO est particulièrement importante entre 1993 et 1996 et à nouveau en 1999 (entre 15 et 23 %). Ce sont les années qui correspondent aux crises qu'a connues la région des Balkans. Après 1999, ces financements diminuent (en 2001, ils sont de 9,5 %).

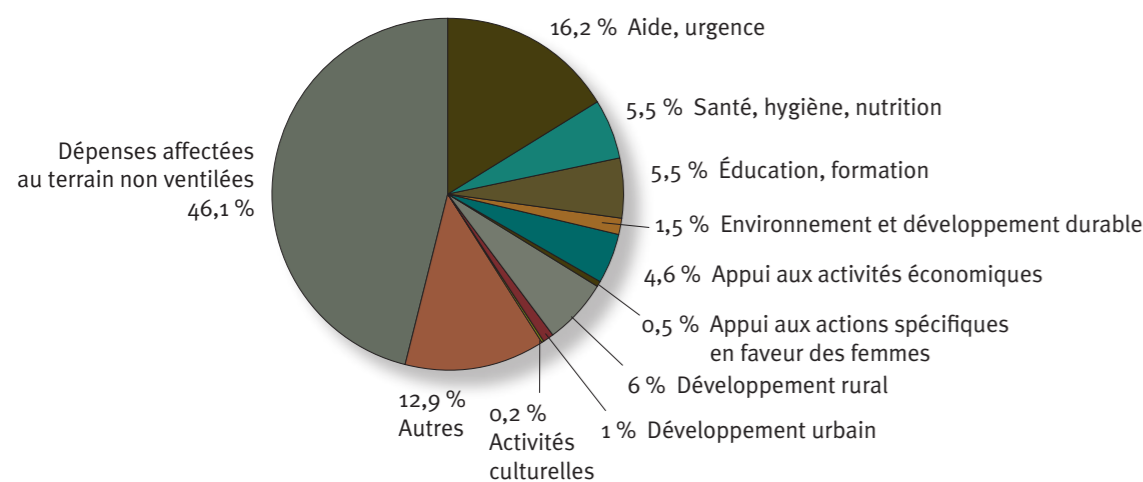
## Répartition géographique des dépenses de terrain en 2001



## Ventilation par secteur d'activité

	2000	2001
	en €	en €
Aide, urgence	80 296 165,86	81 171 866,30
Santé, hygiène, nutrition	30 916 503,80	27 580 163,19
Éducation, formation	25 155 584,31	27 531 596,11
Environnement et développement durable	6 810 867,24	7 415 545,43
Appui aux activités économiques	21 474 672,42	22 758 725,59
Appui aux actions spécifiques en faveur des femmes	1 981 561,51	2 328 284,02
Développement rural	27 779 394,28	29 973 837,83
Développement urbain	4 889 952,10	5 124 470,31
Activités culturelles	989 365,23	1 151 897,48
Autres	62 723 363,24	64 625 855,93
Dépenses affectées au terrain non ventilées	238 771 752,06	230 419 966,82
<b>Total</b>	<b>263 017 429,99</b>	<b>269 662 242,19</b>

## Répartition sectorielle des activités de terrain en 2001



De même que pour la répartition géographique des dépenses de terrain, on observe une très forte part de dépenses non ventilées (47,5 % en 2000 et 46 % en 2001). Les chiffres suivants sont donc à prendre avec précaution et il est difficile d'en déduire de réelles tendances.

La répartition des dépenses de terrain par secteur d'activité est relativement homogène pour les années 2000 et 2001. On note toutefois une forte prépondérance de l'aide d'urgence, qui absorbe un peu plus de 16 % des ressources affectées au terrain.

En matière de développement, les secteurs santé, éducation et développement rural constituent les principales affectations des dépenses des OSI françaises.

## Les dépenses en France

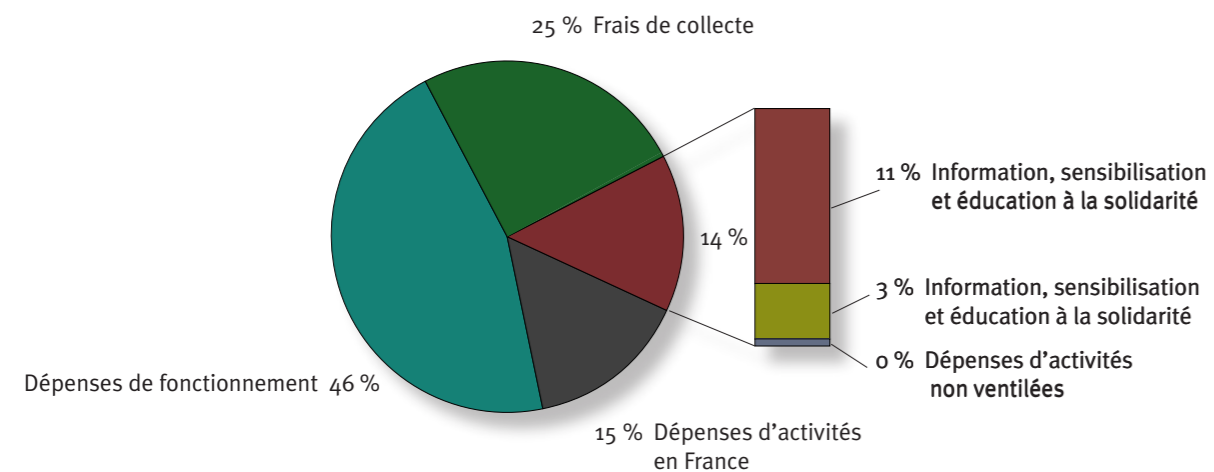
Les dépenses d'activités en France couvrent globalement deux volets :

- L'effort d'information ou de sensibilisation de la population française, activité dite d'« éducation au développement » ou de « plaidoyer », qui a pour objet d'informer les Français sur les grands déséquilibres mondiaux et les moyens mis en œuvre pour les réduire ou les combattre : la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le SIDA, les dégradations de l'environnement ou les atteintes aux droits de l'Homme. La part des financements affectée à ce type d'activités est en très légère diminution par rapport à 1999. Cette part est passée de 4,2 % des dépenses totales en 1999 à 3,6 % en 2000 et 3,9 % en 2001.

- Les activités en relation directe avec les actions de terrain : recrutement des personnels de terrain, aide au retour, bourses pour des ressortissants de pays du Sud. Ce budget a été divisé par 3 depuis 1999 et sa part dans les dépenses totales est passée de 3,3 % en 1999 à 1,1 % en 2001.

	2000	2001
	en €	en €
Campagnes de sensibilisation	10 949 811,85	12 184 075,92
Manifestations diverses	1 478 865,55	2 172 657,33
Réalisation de documents audiovisuels, expositions	1 656 969,39	2 336 383,93
Accueil de partenaires	221 204,19	364 521,10
Autres	10 797 701,95	11 071 297,41
<b>Sous-total Information, sensibilisation, et éducation à la solidarité</b>	<b>25 104 552,93</b>	<b>28 128 935,69</b>
Recrutement, formation, aide au retour des personnels	1 267 080,73	1 471 263,97
Stages, bourses pour des ressortissants de pays tiers	388 504,09	379 981,00
Autres	5 091 285,82	6 057 332,07
<b>Sous-total Activités en relation avec les actions de terrain</b>	<b>6 746 870,64</b>	<b>7 908 577,04</b>
<b>Dépenses d'activités en France non ventilées</b>	<b>611 615,40</b>	<b>904 591,40</b>
<b>Total des dépenses d'activités en France</b>	<b>32 463 038,97</b>	<b>36 942 104,14</b>
Achats, autres charges externes et services extérieurs	21 177 334,62	22 064 306,23
Impôts, taxes et versements assimilés	1 507 866,32	1 425 608,11
Charges de personnel permanents	45 475 229,03	47 829 539,12
Autres charges de gestion courante	5 133 563,57	4 665 029,79
Charges financières, charges exceptionnelles	7 657 136,83	4 215 030,45
Dotations aux amortissements, provisions et engagements	34 180 485,84	30 872 871,99
Dépenses de fonctionnement non ventilées	2 592 724,61	2 489 916,00
<b>Total des dépenses fonctionnement</b>	<b>117 724 340,82</b>	<b>113 562 301,70</b>
<b>Frais de collecte de fonds</b>	<b>53 888 046,98</b>	<b>61 645 586,40</b>
<b>Dépenses en France non ventilées</b>	<b>344 260,00</b>	<b>344 687,00</b>
<b>Total des dépenses en France</b>	<b>204 419 686,76</b>	<b>212 494 679,24</b>

## Répartition des dépenses en France en 2001



- Les postes « autres dépenses » restent relativement importants du fait de la variété des activités en France des OSI, variété qui a été rarement précisée dans les réponses au questionnaire.
- Les dépenses totales de personnel en France (hors personnels expatriés dans les pays tiers) et les frais généraux ont représenté environ 6 % des dépenses totales en 2000 et 2001.
- Les frais de collecte de fonds demeurent un poste important de dépenses des OSI françaises puisqu'elle représentent, en 2001, 8,6 % des dépenses totales et 19,6 % des produits de la générosité du public.

## Récapitulatif des chiffres de 2000 et 2001

	2 000	2 001
<b>1 RESSOURCES TOTALES DES OSI</b>	<b>706 316 070,82</b>	<b>712 679 003,25</b>
<b>1.1 Ressources privées</b>	<b>419 423 195,58</b>	<b>439 916 592,25</b>
<b>1.1.1 Produits de la générosité du public</b>	<b>288 899 910,48</b>	<b>314 345 529,87</b>
1.1.1.1 Dons manuels (hors dons en nature)	247 123 306,21	270 445 129,91
1.1.1.2 Legs et autres libéralités encaissés	14 158 221,88	14 329 961,78
1.1.1.3 Legs et autres libéralités conservés en l'état et portés au bilan	19 639,17	269 710,20
1.1.1.4 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (ventes de produits divers, manifestations de soutien)	26 663 645,64	28 335 880,42
1.1.1.5 Produits de la générosité du public non ventilés	935 097,58	964 847,56
<b>1.1.2 Subventions d'exploitation et autres concours privés</b>	<b>46 431 389,07</b>	<b>41 636 648,08</b>
1.1.2.1 Mécénats d'entreprise	10 828 677,54	9 200 868,13
1.1.2.2 Parrainages	5 236 491,32	5 016 949,55
1.1.2.3 Autres concours privés (fondations, ONG...)	30 365 630,68	27 315 588,49
1.1.2.4 Subventions d'exploitation et autres concours privés non ventilés	589,53	103 241,91
<b>1.1.3 Autres produits d'exploitation</b>	<b>16 573 482,95</b>	<b>16 671 166,93</b>
1.1.3.1 Cotisations et abonnements	5 401 886,09	5 409 581,40
1.1.3.2 Produits divers d'exploitation et revenus des biens	11 162 827,88	11 252 117,56
1.1.3.3 Autres produits d'exploitation non ventilés	8 768,97	9 467,98



	2 000	2 001
<b>1.1.4 Autres produits</b>	<b>67 518 413,08</b>	<b>67 263 247,36</b>
1.1.4.1 Produits financiers	8 568 548,92	9 281 342,79
1.1.4.2 Produits exceptionnels	4 458 429,08	4 483 347,43
1.1.4.3 Reprises sur provisions et amortissements	52 625 854,33	50 301 397,73
1.1.4.4 Transferts de charges	1 765 540,75	3 113 082,37
1.1.4.5 Autres produits non ventilés	100 040,00	84 077,05
<b>1.2 Ressources publiques</b>	<b>286 892 875,24</b>	<b>272 762 411,01</b>
<b>1.2.1 Subventions publiques de l'État</b>	<b>55 141 869,95</b>	<b>60 160 328,42</b>
1.2.1.1 MAE	36 381 475,77	40 596 939,50
1.2.1.2 Autres ministères	4 116 417,02	4 707 602,49
1.2.1.3 Autres subventions publiques	14 162 417,54	14 358 943,35
1.2.1.4 Subventions publiques de l'État non ventilées	481 559,62	496 843,08
<b>1.2.2 Subventions publiques des collectivités territoriales</b>	<b>6 363 650,11</b>	<b>6 946 778,14</b>
1.2.2.1 Régions	3 450 374,28	3 975 620,29
1.2.2.2 Départements	1 195 691,37	1 166 495,25
1.2.2.3 Communes	626 512,99	1 024 457,79
1.2.2.4 Autres	1 080 976,39	771 688,33
1.2.2.5 Subventions publiques des collectivités territoriales non ventilées	10 095,08	8 516,48
<b>1.2.3 Subventions publiques d'origine internationale</b>	<b>207 490 828,79</b>	<b>186 118 837,55</b>
1.2.3.1 Union Européenne	145 520 016,03	123 640 231,35
1.2.3.1.1 ECHO	84 846 280,96	67 431 896,81
1.2.3.1.2 DG Développement ou Europe Aid	21 653 054,00	22 084 866,49
1.2.3.1.3 DG Relex	26 429 334,23	23 707 502,78
1.2.3.1.4 Autres UE	12 591 346,84	10 094 259,26
1.2.3.1.5 Subventions publiques de l'Union européenne non ventilées	0,00	321 706,00

	2000	2001
1.2.3.2 Nations unies	29 342 981,33	27 186 500,15
1.2.3.2.1 HCR	13 695 455,00	7 836 064,00
1.2.3.2.2 PAM	482 317,00	1 256 908,00
1.2.3.2.3 Autres ONU	15 165 209,33	18 093 528,15
1.2.3.3 Autres institutions internationales	1 707 660,95	2 422 245,00
1.2.3.4 Financements étrangers d'origine bilatérale	30 913 431,06	32 869 861,05
1.2.3.4.1 Pays de l'UE	13 857 263,14	12 075 875,00
1.2.3.4.2 Autres	17 056 167,92	20 793 986,05
1.2.3.5 Subventions publiques d'origine internationale non ventilées	6 739,42	0,00
<b>1.2.4 Prestations de services</b>	<b>17 896 526,39</b>	<b>19 536 466,90</b>
1.2.4.1 à tout ministère ou établissement public français	8 653 415,00	8 689 884,00
1.2.4.2 à toute collectivité territoriale française	2 383 934,41	2 519 765,90
1.2.4.3 à toute direction de la Commission européenne	4 468 910,00	3 703 527,00
1.2.4.4 à toute organisation internationale	1 844 729,98	1 824 636,00
1.2.4.5 à toute institution de coopération bilatérale	371 710,00	765 117,00
1.2.4.6 Autres	173 827,00	2 020 330,00
1.2.4.7 Prestations de services non ventilées	0,00	13 207,00

	2000	2001
<b>2 DÉPENSES TOTALES DES OSI</b>	<b>706 316 070,81</b>	<b>712 679 003,25</b>
<b>2.1 Dépenses affectées au terrain</b>	<b>501 789 182,05</b>	<b>500 082 209,01</b>
<b>2.1.1 Projets initiés et réalisés par les OSI dont :</b>	<b>362 551 321,86</b>	<b>352 385 080,57</b>
2.1.1.1 Salaires locaux directement payés par les OSI	35 533 104,43	44 104 234,23
2.1.1.2 Salaires, indemnités, frais de logement...des expatriés (dont volontaires)	48 703 750,85	52 423 138,24
2.1.1.3 Frais de personnels, de chargés de mission et d'experts	14 466 476,96	15 361 996,66
<b>2.1.2 Soutien à des organisations locales</b>	<b>45 722 641,20</b>	<b>54 632 040,79</b>
<b>2.1.3 Versements à d'autres organismes français ou internationaux intervenant dans des pays tiers</b>	<b>9 348 890,63</b>	<b>9 749 642,08</b>
<b>2.1.4 Autres</b>	<b>44 317 316,36</b>	<b>44 152 983,57</b>
<b>2.1.5 Dépenses affectées au terrain non ventilées</b>	<b>39 849 012,00</b>	<b>39 162 462,00</b>
<b>2.2 Dépenses en France</b>	<b>204 419 686,76</b>	<b>212 494 679,24</b>
<b>2.2.1 Dépenses d'activités en France</b>	<b>32 463 038,97</b>	<b>36 942 104,14</b>
2.2.1.1 Information, sensibilisation et éducation à la solidarité	25 104 552,93	28 128 935,69
2.2.1.1.1 Campagnes de sensibilisation	10 949 811,85	12 184 075,92
2.2.1.1.2 Manifestations diverses	1 478 865,55	2 172 657,33
2.2.1.1.3 Réalisation de documents audiovisuels...	1 656 969,39	2 336 383,93
2.2.1.1.4 Accueil des partenaires	221 204,19	364 521,10
2.2.1.1.5 Autres	10 797 701,95	11 071 297,41

	2000	2001
2.2.1.2 Recrutement, formation, aide au retour	1 267 080,73	1 471 263,97
2.2.1.3 Stages, bourses pour des ressortissants de pays tiers	388 504,09	379 981,00
2.2.1.4 Autres	5 091 285,82	6 057 332,07
2.2.1.5 Dépenses d'activités en France non ventilées	611 615,40	904 591,40
<b>2.2.2 Dépenses de fonctionnement</b>	<b>117 724 340,82</b>	<b>113 562 301,70</b>
2.2.2.1 Achats, autres charges externes et services extérieurs	21 177 334,62	22 064 306,23
2.2.2.2 Impôts, taxes et versements assimilés	1 507 866,32	1 425 608,11
2.2.2.3 Charges de personnel permanents	45 475 229,03	47 829 539,12
2.2.2.4 Autres charges de gestion courante	5 133 563,57	4 665 029,79
2.2.2.5 Charges financières, charges exceptionnelles	7 657 136,83	4 215 030,45
2.2.2.6 Dotations aux amortissement, provisions et engagements	34 180 485,84	30 872 871,99
2.2.2.7 Dépenses de fonctionnement non ventilées	2 592 724,61	2 489 916,00
<b>2.2.3 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>53 888 046,98</b>	<b>61 645 586,40</b>
<b>2.2.4 Dépenses en France non ventilées</b>	<b>344 260,00</b>	<b>344 687,00</b>
<b>2.3 Dépenses non ventilées</b>	<b>107 202,00</b>	<b>102 115,00</b>

	2 000	2 001
<b>Répartition géographique des dépenses affectées au terrain</b>	<b>365 897 379,14</b>	<b>363 073 506,55</b>
1 Afrique subsaharienne	129 222 770,00	126 672 268,95
2 Amérique latine	35 307 513,31	36 095 977,53
3 Moyen-Orient	19 420 580,52	19 593 528,35
4 Asie	73 229 154,91	89 835 448,04
5 PECO et ex-CEI	64 537 747,94	47 446 098,46
6 Océanie	4 000 457,00	1 442 039,00
7 Non ventilées	40 179 155,47	41 988 146,21

	263 017 429,99	269 662 242,19
<b>Répartition sectorielle des dépenses affectées au terrain</b>		
1 Aide, urgence	80 296 165,86	81 171 866,30
2 Santé, hygiène, nutrition	30 916 503,80	27 580 163,19
3 Éducation, formation	25 155 584,31	27 531 596,11
4 Environnement et développement durable	6 810 867,24	7 415 545,43
5 Appui aux activités économiques	21 474 672,42	22 758 725,59
6 Appui aux actions spécifiques en faveur des femmes	1 981 561,51	2 328 284,02
7 Développement rural	27 779 394,28	29 973 837,83
8 Développement urbain	4 889 952,10	5 124 470,31
9 Activités culturelles	989 365,23	1 151 897,48
10 Autres	62 723 363,24	64 625 855,93

## Liste des 157 associations de solidarité internationale qui ont participé à l'enquête.

Classement par taille budgétaire en 2001

### Groupe 1 (3 associations) ..... 46 000 000 €

MSF/ Médecins Sans Frontières  
Handicap International  
UNICEF

### Groupe 2 (16 associations) entre 7 600 000 et 46 000 000 €

ACF/ Action Contre la Faim  
MDM/ Médecins du Monde  
CCFD/ Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement  
Secours Catholique  
PSF-CI/ Pharmaciens Sans Frontière Comité International  
AFVP/ Association Française des Volontaires du Progrès  
ACTED/ Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement  
Aide et action  
Première Urgence  
CRF/ Croix Rouge Française  
Amnesty International  
AFRF/ Association Française Raoul Follereau  
GRET/ Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques  
Solidarités  
OHFOM/ Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte  
Partage

### Groupe 3 (23 associations) entre 2 300 000 et 7 600 000 €

AMI/ Aide Médicale Internationale  
Inter Aide  
ATLAS Logistique/ Action Transport Logistique Assistance Service  
La Chaîne de L'espoir  
Agrisud  
Secours Populaire  
EDM (Mékong)/ Enfants du Mékong  
EMDH/ Enfants du Monde Droit de l'Homme  
IRAM/ Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de Développement  
Groupe Développement  
Secours Islamique  
Care France  
VSF/ Vétérinaires Sans Frontières  
CIDR/ Centre International de Développement et de Recherche  
ERM/ Enfants Réfugiés du Monde  
Plan International France  
TGH/ Triangle Génération Humanitaire  
Délégation Catholique pour la Coopération  
France Pologne Pour l'Europe  
Électriciens Sans Frontières  
AFDI/ Agriculteurs Français et Développement International  
FDH/ Frères Des Hommes  
SEL/ Services d'Entraide et de Liaison

**Groupe 4 (16 associations) entre 1 500 000 et 2 300 000 €**

CFSI/ Comité Français pour la Solidarité Internationale  
 FIDH/ Fédération Internationale des Ligues de Droits de l'Homme  
 CICDA/ Centre International de Coopération pour le Développement Agricole  
 Eau Vive  
 ESSOR/ Échanges Sud/Sud Ouest en Milieu Rural  
 EED/ Enfants Et Développement  
 ID/ Initiative Développement  
 Bioforce  
 SOS Sahel International  
 FIDESCO/ Foi Coopérante  
 AI/ Auteuil International  
 Les Amis de Sœur Emmanuelle  
 ASPECA/ Association de Parrainage d'Enfants au Cambodge Laos Philippines et Vietnam  
 CICM/ Centre International du Crédit Mutuel  
 Un Enfant par la Main  
 CAM/ Comité d'Aide Médicale

**Groupe 5 (36 associations) entre 450 000 et 1 500 000 €**

CIMADE/ Service Œcuménique d'Entraide  
 IECD/ Institut Européen de Coopération et de Développement  
 Fondation de France  
 CNSL/ Comité National de Solidarité Laïque  
 Guilde Européenne du Raid  
 SOS Enfants Sans Frontières  
 Fondation Énergies Pour le Monde  
 Équilibre et Population  
 Fondation Abbé Pierre  
 Association Points Cœur  
 Santé Sud  
 Afrique Verte  
 GRDR/ Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural dans le Tiers Monde

ASF (Orly)/ Aviation Sans Frontières  
 AET / Aide à l'Enfance Tibétaine  
 AGIR abcd/ Association Générale des Intervenants Retraités - Actions de Bénévoles de Coopération et de Développement  
 Parrains de l'espoir  
 Agir Ici  
 FAM/ Fédération Artisans du Monde  
 RFLO/ Raoul Follereau Liban-Orient  
 Peuples Solidaires  
 SDF/ Scouts De France  
 SCD/ Services de Coopération au Développement  
 L'Appel  
 CEMEA/ Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active  
 Léo Lagrange Solidarité Internationale  
 CCL/ Comité de Coopération avec le Laos  
 Francas  
 Écoles Sans Frontières  
 EAST/ Eau Agriculture et Santé en Milieu Tropical  
 EMI/ Entraide Médicale Internationale  
 ATD Quart Monde  
 Ingénieurs Sans Frontières  
 RAFOD/ Réseau d'Appui aux Formations pour le Développement  
 AOI/ Aide Odontologique Internationale  
 Enfance Espoir

**Groupe 6 (17 associations) entre 150 000 et 450 000 €**

ENDA TM  
 Terre Des Hommes France  
 EDM (Marseille)/ Enfants du Monde (Marseille)  
 AIMER/ Aide et Information au Monde des Enfants de la Rue  
 AMD/ Aide Médicale et Développement  
 SIPAR/ Soutien à l'Initiative Privée pour l'Aide à la Reconstruction du Sud-Est Asiatique  
 Guinée 44

Craterre  
 Médico Lions club de France  
 CIEPAC/ Centre International pour l'Éducation Permanente et l'Aménagement Concerté  
 ACAUPED/ Mission médicale pour la coopération et le développement  
 A et D/ Architecture et Développement  
 UNMFREO/ Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation  
 AMADEA/ Enfance et Développement à Madagascar  
 SMARA/ Santé Mali Rhône-Alpes  
 AER/ Aide à l'Enfant Réfugié  
 TULIPE/ Transfert d'Urgence de l'Industrie Pharmaceutique

**Groupe 7 (27 associations) entre 40 000 et 150 000 €**

La Gerbe  
 POSF/ Pompiers Sans Frontières  
 Cap Espérance  
 JEREMI/ Jumelage et Rencontre pour l'Entraide Médicale Internationale  
 Association Hôt Lua  
 Anamorphose  
 Espoir Sans Frontières  
 VeT/ Villes en transition  
 Fondation Leïla Fodil  
 OikocréditT France Est  
 MARSF/ Marins Sans Frontières  
 AFAL/ Association Francophone d'Amitié et de Liaison  
 Amitié et Développement  
 FAFRAD/ Fédération des Associations Franco Africaines de Développement  
 Institut de Coopération Sociale Internationale  
 Memisa France  
 CDTM-Montpellier/ Centre de Documentation Tiers Monde  
 EN.F.IN/ Entreprise Formation Insertion  
 Comité Français de soutien GK-SAVAR-BANGLADESH  
 TV/ Terre Verte

MECA SF/ Mécanique Sans Frontières  
 CRISLA – Ritimo/ Centre de Réflexion d'Information et de Solidarité avec les peuples d'Afrique et d'Amérique Latine  
 CIIP/ Centre d'Information Inter Peuples  
 Les Amis de Gonsé  
 ACASEA/ Amitié et Coopération avec le Sud-Est Asiatique  
 Amis de Gossi  
 CSEL/ Comité de Soutien aux Enfants de Lomé

**Groupe 8 (19 associations) entre 40 000 €**

ACPAHU/ Action et Partage Humanitaire  
 SME/ Groupe de Soutien aux Mouvements d'Éducation Populaire et de Développement en Inde  
 Le Sillage  
 ALAID/ Association Laïque d'Aide et d'Initiatives au Développement  
 ALAD/ Association Languedocienne d'Aide au Développement  
 ALSOVietnam/ Association Laurentine de Soutien et de Solidarité aux Orphelins du Vietnam  
 GRED/ Groupe de Recherche et de Réalisation pour l'Eco Développement  
 Savigny Tiers Monde  
 Association de Jumelage Paroissial de Vauresson  
 Méditerranée Afrique Solidarité  
 A lo bon secours  
 ASASEC/ Association Sarthe Asie du Sud-Est Cambodge  
 AFPA  
 Partage Tiers Monde Val d'Azergues  
 Douar Nevez  
 Peuples Solidaires Hautes-Alpes  
 CIVAM  
 AICDA/ Association Internationale Contre la Désertification en Afrique  
 Un conteneur de livres pour le Tchad



## COMMISSION COOPÉRATION DÉVELOPPEMENT


Ministère des Affaires étrangères  
Mission pour la coopération non gouvernementale  
57, boulevard des Invalides,  
75700 Paris 07 SP

### Cette plaquette est disponible :

- à la Commission Coopération Développement, placée auprès de la Mission pour la coopération non gouvernementale (MCNG-DGCID) du ministère des Affaires étrangères,
- auprès des coordinations et collectifs d'associations de solidarité internationale,
- auprès de Ritimo : 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris (sur place ou par correspondance).

La Commission publie également un **Répertoire des associations de solidarité internationale**. L'édition 2004 est également disponible auprès de Ritimo.

- créée en 1984, cette commission consultative interministérielle et paritaire rassemble les représentants des pouvoirs publics et des associations concernées par l'aide au développement et l'aide d'urgence.
- la commission a pour objet de favoriser une concertation accrue entre les associations et les pouvoirs publics dans le domaine de la coopération pour le développement, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et de la solidarité internationale.
- elle anime des groupes de travail et propose aux ministres concernés des mesures visant à améliorer la participation des citoyens à la solidarité internationale.
- l'enquête sur les ressources et les dépenses des associations de solidarité internationale est effectuée tous les deux ans, sous la conduite d'un comité de pilotage paritaire. Elle repose sur les informations financières fournies par les associations qui participent à l'échantillon.

 **commission  
coopération  
développement**

